

## Bulletin d'informations décembre 2023

Madame, Monsieur, chères familles,

J'aimerais commencer cette seconde rétrospective annuelle en présentant une petite synthèse des points exposés lors de la séance d'information du 1<sup>er</sup> décembre organisée à l'attention des familles de notre association. Je souhaite chaleureusement remercier toutes les familles, les responsables d'équipes et les membres du conseil qui ont pu se libérer et braver une météo capricieuse pour se joindre à nous.

L'organisation de cette séance, en présentiel, avait pour but d'aborder avec les familles nos préoccupations liées à la pénurie de collaborateurs qui touche toutes les institutions du canton. Ensuite, de prendre les temps de présenter l'évolution de nos structures pour adultes et de celles pour les mineurs.

Dans son introduction, Me Claude Paquier, président de notre association, a fait mention des conditions de travail du secteur parapublic du canton et des différences salariales qui touchent les métiers qu'exercent les professionnels du FOYER. Depuis la rentrée du mois d'août, les médias publient des témoignages poignants de travailleurs sociaux qui expliquent toute la pénibilité de leurs activités et la perte de sens de leur métier.



Un des facteurs touche les salaires qui diffèrent avec nos cantons voisins, différence qui varie entre CHF 800.- à 1000.- de moins dans notre canton pour une même fonction. Autre aberration du système, un enseignant spécialisé qui exerce au sein de notre école gagne aujourd'hui CHF 1000.- de moins que ses collègues engagés dans des structures étatisées.

Force est de constater que ces éléments expliquent en partie le manque d'intérêt que peuvent avoir les professionnels, jeunes ou aguerris, en recherche d'un emploi ou d'une évolution de carrière, à vouloir rejoindre nos structures. Le travail à temps partiel est également en augmentation, comme pour beaucoup d'autres métiers, et vient ainsi augmenter le nombre de personnes à recruter et à accompagner au sein d'une équipe. Que dire encore des horaires de travail du week-end qui n'attirent plus forcément une frange de travailleurs qui souhaitent avoir des horaires fixes !

Le dernier point que je voudrais encore mentionner, et non des moindres, touche la pénibilité du travail concernant les situations de violence vécues par les collaborateurs face aux situations dites complexes. Nous ne cesserons de le répéter, l'accompagnement hautement exigeant des personnes avec autisme, entre autres troubles ou déficiences, requiert des compétences spécifiques et un haut niveau de spécialisation. Face à une pénurie de collaborateurs, je vous laisse imaginer de quelle manière les responsables d'équipes organisent les journées d'activités de leurs structures. Pour d'écrire ce vécu, vous trouverez à la suite une partie du message envoyé au secrétaire général de notre association faîtière, l'AVOP avec copie à nos services étatiques.

*«La pénurie de collaborateurs qui touche actuellement notre canton et nos institutions n'épargne malheureusement pas notre association et certains de ses établissements. Cette situation affecte nos structures d'accompagnement qui accueillent les situations les plus complexes de notre institution à un niveau très alarmant. Cette problématique concerne aujourd'hui autant nos structures d'accueil pour mineurs que celles destinées aux adultes. J'ai été contraint de fermer durant une journée une microstructure qui accueille deux résidents adultes le samedi 9 septembre, ne disposant d'aucune ressource, collaborateurs fixes, remplaçants ou personnel temporaire pour assurer l'accompagnement de ces bénéficiaires.»*

*Les familles, très compréhensives, ont accepté de les accueillir pour cette journée.*

*Du côté de notre école pour enfants atteints d'autisme, nous faisons également face à une situation très tendue depuis la rentrée qui expose et fragilise notre structure. Sur une équipe de 6 enseignantes spécialisées fixes, 2 sont en congé maternité, une en arrêt maladie de longue durée et une quatrième est en arrêt accident suite à une chute à vélo.*

*Dans ce cas aussi, le recours à des enseignants spécialisés remplaçants ne donne aucun résultat, les ressources étant introuvables! Fort de ce constat, je suis contraint aujourd'hui de faire appel à du personnel non formé pour soutenir un accompagnement des plus exigeant ainsi qu'à notre équipe de stagiaires qui se voient attribuer des tâches habituellement réservées aux professionnels. Lors de ma dernière rencontre avec l'équipe pédagogique, nous avons évalué que depuis la rentrée, nous n'avions vécu que deux semaines d'enseignement et d'accompagnement « normal », tel que nous devrions le réaliser. »*

Après l'exposé de ces faits, je me permets encore de vous relater la suite de mon courriel.

*« Mon interpellation de ce jour a pour but premier de tenir informée notre faïtière de cette situation et des risques que nous encourons ces prochaines semaines. Je m'inquiète sérieusement de l'impact de la pénurie en personnel que nous vivons actuellement et des départs de collaborateurs que nous ne parvenons pas à remplacer.*

*Je ne peux aujourd'hui que dresser un constat regrettable de la fuite de notre canton de forces et de compétences excellentes qui s'exportent, à juste titre, vers des cantons voisins qui leur offrent des conditions de travail bien meilleures qu'au sein de notre canton.*

*La perspective des Assises du travail social et des réflexions en cours auquel je participe et m'associe activement n'apporteront malheureusement pas de solutions concrètes à court terme. C'est à ce titre que je souhaiterais que notre faïtière et tous les acteurs et partenaires concernés puissent se mobiliser et évaluer les réponses à mettre en place dans les semaines à venir pour prévenir d'éventuelles nouvelles fermetures de structures en raison du manque de personnel.*

*Les annonces de fermetures de structures via les médias tendent à renforcer un sentiment d'insécurité qui touche autant les collaborateurs que les familles. Je serais d'avis qu'une stratégie de communication et de mesures puisse être mise en place afin de soutenir nos établissements. »*

Ces quelques lignes, présentées lors de la rencontre du 1<sup>er</sup> décembre, ont suscité de la part des familles présentes un regain de réactions très encourageantes. L'idée d'unir les partenaires associatifs représentant les familles et notre faïtière, l'AVOP, ne fait aucun doute. Des démarches dans ce sens sont en cours de la part de l'AVOP qui s'engage à la création d'un « Dispositif cantonal d'accompagnement des situations complexes dans le domaine des personnes adultes en situation de handicap ». Cette situation atterrante de pénurie de collaborateurs est au cœur de nos préoccupations. L'engagement fort proposé par les familles nous touche et sera utilisé comme il se doit. Nous attendons le retour de rencontres avec l'AVOP au mois de janvier 2024 pour nous retrouver et définir une stratégie à mettre en œuvre afin que la voix des familles qui défendent ardemment les besoins de leurs enfants et les conditions de travail des professionnels se fasse entendre.

Je souhaite apporter encore une précision avant de clore cette thématique suite au questionnement qui m'a été posé par les sœurs d'une résidente adulte hébergée de longue date au FOYER. Elles s'inquiétaient de savoir si la situation de pénurie pouvait menacer la place de leur chère sœur au sein de son lieu de vie.

Pour rappel, notre association a été créée à son origine pour l'accueil d'enfants et d'adultes aveugles ou malvoyants présentant des troubles du développement intellectuel. Notre intérêt pour l'autisme coïncide avec la création de l'école en 1997 et la montée en puissance de ce trouble, sa forte médiatisation et les demandes de familles qui ne cessent d'augmenter. Cet état de fait a donné à l'autisme au sein du FOYER une très forte visibilité et une reconnaissance des compétences exercées qui ont pu faire de l'ombre à notre public atteint de cécité et de malvoyance.

Aujourd'hui, sur un total de 123 résidents internes et externes, toutes structures confondues, 78 résidents présentent un déficit visuel, 45 résidents présentent des troubles de l'autisme à des degrés différents, dont 24 sont rattachés à l'école et à STRADA.

Préciser encore que, malgré l'obligation de n'accepter aujourd'hui que les demandes d'admission qui proviennent du canton de Vaud, nous avons encore 34 résidents originaires d'autres cantons.



***À ce titre, le FOYER restera la seconde demeure de vos enfants ou frères et sœurs, tout au long de leur vie, une fois admis en hébergement, à moins que vous ne décidiez de l'en retirer ou que le résident lui-même le souhaite.***

Je tiens donc à vous rassurer et à préciser encore que les lieux de vie et ateliers qui accueillent la grande majorité des résidents du FOYER se portent bien et poursuivent à leur rythme leurs activités. Ce sont surtout les structures les plus exposées aux situations complexes qui souffrent de pénurie et qui nécessitent notre soutien.

Sur un plan plus réjouissant, j'aimerais, pour les lignes qu'il me reste, partager avec vous les moments clés vécus ces derniers mois qui, malgré les épreuves, nous procurent beaucoup de force et d'énergie. Il y a d'abord vos mots de soutien lors de nos brèves entrevues et votre reconnaissance pour le travail accompli qui est vital aux équipes et qui donne sens à notre investissement.

Laissez-moi rendre un hommage tout particulier à notre équipe de veille que j'ai eu l'occasion de côtoyer lors de 4 journées de formations sur l'autisme. J'ai rencontré des collaborateurs motivés, impliqués et fort d'un attachement à nos résidents qui m'a impressionné. J'ai pris toute la mesure du travail qu'il nous reste à entreprendre pour améliorer encore le lien entre les activités de jour et l'accompagnement de nuit pour soutenir les projets des résidents. Bravo et merci pour votre engagement.

Voilà bientôt huit ans que nous avons délaissé une partie de nos thérapies qui faisaient le bonheur de nos enfants, adolescents et adultes comme la musicothérapie, la danse thérapie, les groupes de musique et mouvement et j'en passe.

Malgré le manque de locaux, nous avons tout de même pu maintenir certaines prestations et en développer de nouvelle comme celle de notre atelier peinture animée et portée avec brio par notre art thérapeute, M. Raphaël Pilon. C'est à la demande des 7 artistes qu'il accompagne qu'une présentation de leurs œuvres a été organisée dans les couloirs du bâtiment T afin de les mettre en valeur et de présenter le sens de cette activité.



*« En art-thérapie, ce qui importe avant tout n'est pas le résultat en lui-même, mais bien le processus par lequel la personne va passer. L'exploration se fait à travers différents médiums spécifiques qui accompagnent le chemin thérapeutique défini. La recherche de l'esthétisme vient alors dans un second temps et n'est donc pas un facteur primordial ».*



Je me réjouis d'ores et déjà de pouvoir présenter ces œuvres lors de notre toute prochaine installation dans notre nouveau bâtiment et de pouvoir ainsi vous en faire profiter à leur juste valeur et à celle de leurs créateurs.

Le 27 septembre, les membres du conseil ont eu l'occasion de rencontrer les cadres et les responsables de notre association à l'occasion d'une soirée conviviale. Cette soirée a été l'occasion pour chacun de se présenter brièvement et d'évoquer des anecdotes et de riches moments de partages vécus auprès des résidents. Nous garderons le souvenir d'une soirée simple, authentique, emplie d'humanité et nécessaire.



Les mois d'octobre et de novembre ont vu l'organisation de plusieurs journées de réflexion traitant de l'aménagement du futur bâtiment, de la répartition des locaux et de la planification des déménagements, entre autres. Comme évoqué lors de la séance du 1<sup>er</sup> décembre, une visite du nouveau bâtiment sera organisée à votre attention au mois de mars 2024. Ce sera l'occasion pour nous de vous présenter en détail les plans de ce magnifique bâtiment et de vous faire découvrir les espaces modernes conçus spécifiquement pour répondre aux besoins de nos résidents.



Le mercredi 29 novembre, toute l'équipe de notre atelier de vannerie s'est réunie pour rendre un hommage à l'un de ses travailleurs émérites. Il s'agit de M. René Wolf qui a fêté avec ses collègues son départ de cet atelier dans lequel il a œuvré pour profiter d'une retraite bien méritée. Lors de cette petite fête, M. René Wolf s'est vu remettre un certificat de travail faisant mention de ses années d'activités. Bravo et merci René.

Avant de clore ce bulletin, il me reste encore à vous relayer l'adresse internet ci-dessous qui vous permettra d'écouter en podcast l'émission Vacarme de la radio suisse romande. Nous avons eu le plaisir d'accueillir M. Bastien Confino, journaliste, qui a pris le temps de nous rencontrer. Cette opportunité a été une magnifique occasion pour nos résidents et collaborateurs de présenter leurs activités et leur institution.

Je crois pouvoir dire que ces 5 émissions résument à elles seules tout ce qui figure sur ce bulletin et qui témoigne de la vie de notre association.

<https://www.rts.ch/la-1ere/programmes/vacarme/podcast/>

Je tiens encore à vous remercier toutes et tous pour votre soutien, pour vos mots d'encouragement et pour votre indéfectible collaboration. Je vous souhaite de passer de joyeuses fêtes de Noël entouré de vos proches et me réjouis de vous retrouver l'an prochain pour une année remplie de beaux projets.

Ghiskan Sakijha, directeur

